



CATALOGUE DE FORMATIONS 2019

pour les associations gardoises

avec le soutien du



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

CALENDRIER DES FORMATIONS

FOYERS RURAUX - ACEGAA

JANVIER

Samedi 19 et dimanche 20 - Prendre la parole en public - 9h30/17h30

Mardi 22 - Être dirigeant / administrateur d'une association - 18h/21h30

FEVRIER

Mardi 12 - Mettre en place la comptabilité de votre association - 9h30/17h30

MARS

5, 7, 12, 18 et 20 - Certificat de Formation à la Gestion Associative - 9h30/16h30

AVRIL

Mardi 9 - Mobiliser ressources humaines salariées et bénévoles - 9h30/17h30 **Nouveau !**

Samedi 13 - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) - 7 à 8 heures

Mardi 16 - Préparer et animer une réunion - 9h30/17h30

Mardi 23 - Panorama des financements associatifs - 9h30/17h30

MAI

Mardi 21 - Réaliser des vidéos avec son smartphone (initiation) - 18h/21h30 **Nouveau !**

JUIN

Mardi 4 et mercredi 5 - Création d'affiches sur logiciel libre de droits - 9h30/17h30

Mardi 11 et mercredi 12 - Valeurs de la République et laïcité - 9h30/17h30

Jeudi 20 - Réussir sa campagne de financement participatif - 9h30/17h30 **Nouveau !**

JUILLET

Mardi 9 - Mettre en place un site Wordpress (initiation) - 18h/21h30 **Nouveau !**

XXXXX

SEPTEMBRE

Mardi 10 - Panorama des financements - 9h30/17h30

Lundi 16 - Être dirigeant / administrateur d'une association - 18h/21h30

Mardi 17 et mercredi 18 - Les outils collaboratifs numériques libres de droits - 9h30/17h30

Mardi 24 - Clarifier son projet pour déposer un dossier de subvention - 9h30/17h30

OCTOBRE

Mardi 15 - Inscrire son association dans une démarche écoresponsable - 9h30/17h30 **Nouveau !**

Lundi 21 et mardi 22 - Valeurs de la République et laïcité - 9h30/17h30

NOVEMBRE

Mardi 12 - Mobiliser les bénévoles pour son projet associatif - 9h30/17h30

DECEMBRE

Mardi 10 - Mettre en place la comptabilité de votre association - 9h30/17h30

2019, LA POURSUITE D'UN PARTENARIAT...

L'ACEGAA et la Fédération Départementale des Foyers ruraux sont deux structures gardoises de soutien à la vie associative, complémentaires dans leurs publics et leurs actions.

Depuis 2018, nous avons choisi de mutualiser notre offre de formations à destination des acteurs associatifs du Gard.

Cette diversité de formations et les tarifs modérés voire gratuits ne sont bien sûr possibles que grâce au soutien de l'Etat (DRJSCS et DDCS, FDVA...), du Conseil Départemental du Gard et d'Uniformation.

***Nous sommes bien évidemment à votre écoute
pour proposer de nouvelles formations !***

L'ACEGAA

L'ACEGAA, Association de Conseil en Gestion aux Associations, a été créée en 1995 pour répondre aux **besoins des associations gardoises** en termes de conseil, formation et accompagnement.

Depuis, l'ACEGAA s'est progressivement développée pour répondre aux besoins exprimés par les associations en s'appuyant sur des dispositifs existants avec, en particulier :

- des temps de **conseil** sur Nîmes et Alès et des réunions d'information,
- la mise en place d'un service « **appui à la gestion salariale** » en partenariat avec l'URSSAF,
- et la coordination du **Dispositif Local d'Accompagnement** sur le Gard.

Nos **formations** sont le reflet de cette pratique :

- abordant les problématiques dans leur **globalité**, sans séparer les dimensions juridiques ou économiques des ressources ou des valeurs des associations,
- nourrissant ses apports théoriques de la **confrontation quotidienne avec les réalités** des associations.

Notre catalogue de formations est **en perpétuelle évolution**, se diversifiant au-delà de la gestion associative :

- pour intégrer de nouvelles dimensions comme le cadre juridique de la laïcité,
- ou pour proposer des formations certifiantes comme le CFGA.

Vous trouverez plus d'information sur nos services sur le **site www.acegaa.org**, en vous abonnant à notre **newsletter** mensuelle ou à notre **page facebook**.

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU GARD

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gard (FDFR30) est une association de loi 1901, d'**éducation populaire** affiliée à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR)

Son ambition est de **faciliter l'implication des personnes dans la vie locale** pour qu'elles participent aux décisions touchant à l'avenir du territoire tant sur les aspects économiques, éducatifs, culturels, sportifs, chacun devenant ainsi acteur responsable. Le Mouvement Rural se veut force de proposition et d'animation des territoires ruraux.

Pour répondre à cette volonté, la FDFR30 a développé **quatre axes de travail** :

- les conseils, l'accompagnement des associations dans leurs projets,
- le développement d'actions d'animations départementales permettant de toucher différents publics et favoriser le travail commun entre les associations du réseau,
- la communication pour informer et faire connaître les associations du réseau,
- la mise en place des formations adaptées aux besoins et répondant aux demandes des associations des territoires ruraux.

Afin de répondre à ce dernier axe, en 2019, nous vous proposons des **formations pratiques** liées à l'évolution de la vie associative : **le numérique, la collaboration, les pratiques écoresponsables.**

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEUX ET DATES

Les formations ont généralement lieu (sauf indication contraire sur les fiches formation) :

- **pour les Foyers Ruraux** : dans nos locaux, 2 avenue de la Gare 30190 Saint Génès de Malgoirès. De Nîmes : prendre direction Alès, sortir à Saint Génès de Malgoirès. D'Alès, prendre direction Nîmes, sortir à St Génès de Malgoirès ;
- **pour l'ACEGAA** : dans nos locaux de la Maison des Initiatives, 285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy, Bâtiment C, 30900 Nîmes. Accès bus : ligne 3, arrêt Ferme des enfants (20 m), ligne 2, arrêt Trait d'union (150m).

Pour les dates, ne pas hésiter à nous signaler votre indisponibilité sur certaines dates. Certaines pourraient être modifiées en fonction des demandes.

TARIFS ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Chaque structure a gardé ses propres pratiques tarifaires, reflet de ses partenariats et de ses choix antérieurs, sachant que nous faisons au mieux pour prendre en compte les contraintes financières des petites associations gardoises. **Se référer donc à chaque fiche pour les tarifs.**

Pour les salariés, nous vous adressons le programme, le devis et la proposition de convention que vous devez transmettre à votre OPCA si vous souhaitez une prise en charge. Nous pouvons vous conseiller dans ces démarches.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne via le site de chaque structure :

ACEGAA : www.acegaa.org

Fédération des foyers Ruraux du Gard :

http://lesvillagesdugard.org/mouvementruralgard/formation_13.php

Un mail de confirmation est envoyé dans les 10 jours précédant la formation.

Les Foyers Ruraux : pour valider votre inscription, nous vous demanderons de verser un acompte de 30 % puis nous remettre le règlement au premier jour de la formation.

Prendre la parole en public

Le samedi 19 et dimanche 20 janvier 2019

CONTEXTE

Parler - Ecouter- Echanger - Débattre. Indissociable de la communication à dimension humaine, la prise de parole en public est également au cœur de la vie associative, où adhérents, animateurs, bénévoles et représentants élus doivent être en capacité de participer pleinement aux échanges à travers lesquels se construisent les projets. Parce que la démocratie ne s'use que lorsque l'on ne s'en sert pas, développer les capacités de chacun à prendre la parole en public c'est aussi renforcer notre capacité, individuelle et collective, à participer au débat public et à faire vivre la démocratie aux différents niveaux.

OBJECTIFS

- Favoriser et créer les conditions de l'expression et la prise de parole en public, invitant à une démarche collaborative et en développant la confiance en soi, individuelle et collective, des participants.

METHODES

- Alternance entre apports théoriques et mises en situation : travaux en grands et en petits groupes, jeux d'expression.

PUBLIC

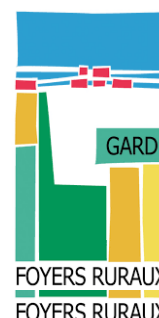
- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

- Identifier les circonstances dans lesquelles on prend la parole au sein de son association et les enjeux associés, entre citoyenneté, éducation populaire et communication.
- Explorer et expérimenter les « fondamentaux » de la prise de parole en public entre pratique artistique et pratique sociale - Comment transmettre ou interpréter un texte ? Assumer sa présence face au public ?
- S'approprier les enjeux et les outils méthodologiques de la prise de parole en public, dans une perspective d'animation de son association (discours, débat, appréhender le passage de l'oral à l'écrit, etc.).

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 2 journées - 7 heures - 9h30/17h30
- **Lieu** : locaux de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux
- **Formateur** : Jean Jacques Epron
- **Tarifs** : gratuit pour les bénévoles / 200€ pour les salariés



ETRE DIRIGEANT OU ADMINISTRATEUR D'UNE ASSOCIATION : RÔLES, RESPONSABILITES ET RISQUES

Le mardi 22 janvier et le lundi 16 septembre 2019

CONTEXTE

La présence et l'implication durable d'administrateurs et de dirigeants associatifs sont vitales pour les associations. Il convient périodiquement de réviser les missions de l'administrateur ou du dirigeant. De la loi de 1901 à la fonction d'employeur, un panorama des conditions d'exercice du mandat de dirigeant ou d'administrateur (connaître les aspects juridiques fondamentaux de la loi de 1901 et ses implications en matière d'attributions et de responsabilités)

OBJECTIFS

- Connaître l'histoire et la place des associations dans la société du point de vue politique, culturel, social.
- Être en mesure de se positionner plus aisément en tant qu'administrateur ou dirigeant d'association en interne comme en externe.

PUBLIC

Salariés/bénévoles
Prérequis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants.
Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- Présentation des éléments juridiques fondamentaux de la loi de 1901 (contrats, contraintes et responsabilités, pouvoirs)
- Panorama de la vie associative : historique, institutions, modes d'organisation
- Définition en commun de la posture « idéale » de l'administrateur (autorité, hiérarchie, capacité à mobiliser, etc.)
- Présentation d'outils : délégation, fiche de poste, etc.

CONDITIONS

- **Durée de la formation : 3,30 h** (18h/21h30)
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateur** : Daoud Belaroussi, directeur de l'ACEGAA
- **Tarifs** : 10€ bénévoles / salariés



METTRE EN PLACE LA COMPTABILITE DE VOTRE ASSOCIATION

Le mardi 12 février ou mardi 10 décembre 2019

CONTEXTE

Si le cadre légal n'oblige pas à la tenue d'une comptabilité spécifique, toute association a besoin d'une comptabilité pour rendre des comptes à ses adhérents, à des partenaires et, surtout, suivre et anticiper le développement de cette activité.

Cette formation permet à des débutants (bénévoles ou salariés) de maîtriser les principes de base de la comptabilité associative et de sa mise en place concrète. Elle peut aussi être adaptée à des personnes souhaitant adapter leurs compétences en comptabilité d'entreprise au contexte associatif.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire
- Mettre en place une méthode de traitement de vos pièces comptables
- Analyser et produire les documents de synthèse comptable
- Maîtriser un outil comptable simple et gratuit respectant le plan comptable associatif

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges sur cas réels liés aux activités des associations

PUBLIC

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

- L'association loi 1901 et ses obligations comptables
- Les outils de la comptabilité
 - Les procédures et pièces comptables
 - Le compte de résultat / Le bilan d'ouverture et de clôture
- Mise en pratique

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée – 7 heures - 9h30/17h30
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateur** : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés



LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGA)

**Les 5, 7, 12, 18 et 20 mars 2019 pour la partie théorique
Fin de la partie pratique en septembre 2019**

CONTEXTE

Le CFGA a été institué par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie associative. Composé de 10 modules abordant les **bases de la gestion associative**, Il vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif et la prise de poste à responsabilités. Il est possible de le faire valoir au titre de la Validation des acquis de l'expérience(VAE).

Dans le cadre d'un partenariat avec le réseau régional des Points d'Appui à la Vie Associative **Viasso Occitanie, avec l'OPCA Uniformation et avec le Conseil régional Occitanie**, le CFGA est proposé gratuitement pour les salariés et bénévoles des structures adhérentes à Uniformation.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences pour exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association, dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PROGRAMME

Une partie théorique en 5 jours / 30h et 10 modules

Jour 1 – Mardi 5 mars

Matin - Présentation du dispositif / Panorama du monde associatif et de ses partenaires
Après-Midi - Les obligations légales et statutaires d'une association / Responsabilité des dirigeants

Jour 2 – Jeudi 7 mars

Matin - Définir son projet pour mieux communiquer
Après-Midi - Panorama des financements (subventions, mécénat...)

Jour 3 – Mardi 12 mars

Matin - Monter un dossier de financement (narratif, budget...)
Après-Midi - Comptabilité (obligations et méthodes)

Jour 4 – Lundi 18 mars

Matin - Mobiliser les bénévoles
Après-Midi - Créer et gérer un emploi (coût, aides à l'emploi, démarches déclaratives et obligations)

Jour 5 – Mercredi 20 mars

Matin - Développer ses ressources propres / Fiscalité
Après-Midi - Synthèse et évaluation des connaissances

Une partie pratique en 20 jours / 120 heures

- Les connaissances acquises doivent être **mises en pratique dans l'association de son choix** soit pour améliorer la gestion de l'association soit pour développer un nouveau projet.
- Un **tuteur**, salarié ou bénévole de l'association, doit être désigné dans l'association choisie.
- Une **journée de restitution** est organisée dans les 6 mois suivant la fin de la formation théorique pour faire le point et partager les acquis.

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges sur cas réels liés aux activités des associations

PUBLIC

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : Salariés et bénévoles de structures adhérentes à Uniformation en priorité

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : Théorique : 5 jours / 30 heures - Pratique : 20 jours / 120 heures
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateurs** : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** :
 - Gratuit pour les salariés et bénévoles des associations employeuses de moins de 10 salariés et adhérentes à UNIFORMATION
 - Pour les salariés relevant d'autres OPCA : 750 € pour la globalité de la formation



MOBILISER RESSOURCES (RICHESSES) HUMAINES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES AUTOUR DE VOTRE PROJET

Le mardi 9 avril 2019

CONTEXTE

Pour la première année, l'ACEGAA a souhaité proposer une formation qui rassemble des éléments liés à la fois à la mobilisation des bénévoles et à la gestion de l'emploi salarié. Très souvent en effet, la réalisation du projet associatif implique de maîtriser les deux dimensions mais aussi de faire travailler tout le monde ensemble, en précisant les rôles et responsabilités de chacun.

OBJECTIFS

- Maîtriser les éléments fondamentaux liés :
 - à la mobilisation des bénévoles : évolution du profil des bénévoles d'activités et dirigeants, identification des contreparties, dispositifs de soutien au bénévolat et cadre légal...
 - à la gestion salariale : définition du poste, estimatif des coûts, aides disponibles, choix et mise en œuvre du type de contrat de travail, obligations déclaratives...
- Disposer d'outils pour clarifier le rôle de chacun et créer une équipe de travail autour du projet.

PUBLIC

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Jeux de rôle
- Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- En introduction : clarifier le projet pour mobiliser une équipe.
- La mobilisation des bénévoles : contexte, outils et cadre réglementaire
- La mobilisation des salariés : définition des postes et obligations de la relation de travail
- Clarifier le rôle de chacun
- Outils et postures de « management »

CONDITIONS

- **Durée de la formation : une journée – 7 heures - 9h30-17h30**
- **Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes**
- **Formateurs** : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés



PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC 1)

Le samedi 13 avril 2019

CONTEXTE

Le PSC1 est une formation des plus importante et reconnue pour sa valeur citoyenne puisqu'elle vise à inculquer la maîtrise des gestes de premiers secours. Indispensable pour sauver des vies en cas de malaise ou d'arrêt cardiaque par exemple, ces derniers doivent être appris au cours d'une formation précise.

Cette formation permet d'acquérir par équivalence le Brevet européen des premiers secours (BEPS) et inclut dans la formation l'initiation à la réduction des risques qui vise à réduire la vulnérabilité des particuliers face aux catastrophes.

OBJECTIFS

- Cette formation permet d'acquérir les gestes de préventions et de secours civiques de niveau 1. L'apprenant acquiert des savoirs, des savoir-faire qui lui permettront de mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premier secours.

METHODES

- De type participative, avec exemples et pratique sur mannequins (bébé, adolescent et adulte).

PUBLIC

- Salariés / bénévoles / volontaires en service civique
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

Les situations d'accident sont abordées en 6 modules :

La Protection Alerte / Malaise / Perte de connaissance / Arrêt cardiaque / Obstruction des voies aériennes par un corps étranger / Traumatisme et brûlures Plaies Hémorragies externes

Un livret de 47 pages résumant la formation sera donné aux participants.

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée – 7 à 8 heures
- **Lieu** : Lédignan
- **Formateur** : Union Départementale des sapeurs-pompiers
- **Tarifs** : 60€/personne



Préparer et animer une réunion

Le mardi 16 avril 2019

CONTEXTE

Animer une réunion dans le cadre de votre association est incontournable et cela ne s'improvise pas. Comment atteindre les objectifs fixés, comment dynamiser les échanges et favoriser l'intelligence collective ? L'art de conduire une réunion s'apprend et nous vous proposons de découvrir un ensemble d'outils pour y parvenir.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'acquérir une méthodologie pour préparer une réunion
- Découvrir des techniques d'animation
- S'initier à la prise de parole en public

METHODES

- Alternance entre apports théoriques et mises en situation : travaux en grands et en petits groupes et petits groupes

PUBLIC

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

- Méthodologie de préparation de réunion
- Différents types de réunion, différents outils d'animation
- La prise de parole en public
- Les techniques d'animation pour conduire une réunion avec plaisir et efficacité

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30
- **Lieu** : locaux de la fédération des Foyers Ruraux
- **Formatrice** : Réjane Demoy, Animatrice de réseau
- **Tarifs** : gratuit pour les bénévoles / 200€ pour les salariés



PANORAMA DES FINANCEMENTS ASSOCIATIFS

Le mardi 23 avril ou le mardi 10 septembre 2019

CONTEXTE

Cette formation part du constat d'une **mutation en cours** des modes de financements des associations, avec une diminution des fonds publics et le développement de nouveaux types de financements (marchés publics, financements privés, ressources propres...).

Cette mutation conduit les associations à une **diversification de leurs financements** et à la mise en place de **stratégies de recherche** beaucoup plus actives, avec un travail de communication et de veille plus important, et l'**impératif de connaître** les caractéristiques et modes de fonctionnement d'un nombre plus important d'acteurs.

OBJECTIFS

- Disposer d'un aperçu général de l'ensemble des financements pouvant être mobilisés dans le contexte actuel
- Présenter le tour des possibles mais aussi des contraintes pour chacun de ces financements
- Avoir identifié au moins deux ou trois pistes concrètes de financement à creuser

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- Les subventions et marchés publics : définition ; collectivités, Etat, Europe
- Les prêts et ressources bancaires
- Développement des ressources propres et fiscalité
- Les financements privés

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aucun

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 7 heures - 1 journée en avril (9h30-17h30) / 1 journée en septembre (9h30/17h30)
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formatrice** : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés



REALISER DES VIDÉOS AVEC SON SMARTPHONE (INITIATION)

Le mardi 21 mai 2019

CONTEXTE

La vidéo s'impose de plus en plus comme un des **moyens de communication les plus efficaces** pour faire connaître les activités et les projets de son association. Diffusables sur le site de l'association ou sur les réseaux sociaux, sur les pages de financement participatif, lors des Assemblées Générales, la vidéo permet de donner une **image plus dynamique** de l'association et de mieux rendre compte de sa réalité.

OBJECTIFS

En trois heures et demie, cette formation a pour principaux objectifs de :

- Montrer ce qui peut être réalisé en terme de vidéos avec un Smartphone
- Apporter quelques conseils pour la rédaction du scénario / réalisation du storyboard, la prise d'image et de son
- Apporter des éléments techniques sur les ressources gratuites disponibles pour le montage, l'ajout de musique
- Faire le tour des utilisations possibles pour la diffusion de la vidéo.

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- **Prérequis** : disposer d'un Smartphone disposant d'une fonction « vidéo », d'une connexion internet (wifi disponible dans la salle) et assez puissants pour permettre le montage (au moins un iPhone 5S, les Samsung Galaxy 5 ou le LG3...)

METHODES

- Apports théoriques avec présentation envoyée aux participants
- La réalisation d'un storyboard (mise en image de la vidéo que vous souhaitez filmer)
- Exercices, mise en pratique tournage / montage pour se familiariser avec les outils

PROGRAMME

- Introduction : des exemples de vidéos réalisées avec un Smartphone et de leur utilisation
- La réalisation d'un storyboard
- Le tournage : cadre, lumière et son
- Le montage
- La diffusion

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 3,30h (18h-21h30)
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formatrice** : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 10€ bénévoles / salariés



CREATION D’AFFICHES SUR LOGICIEL LIBRE DE DROITS

Les mardi 4 et mercredi 5 juin 2019

CONTEXTE

Vous souhaitez communiquer sur vos événements par le biais d’éléments visuels ? Nous vous proposons une formation qui vous permettra acquérir les bases pour créer vous-mêmes vos affiches à partir de logiciel libre (Inskape)

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d’aborder les bases de la création d’un outil de communication employeur.
- Maitriser les fonctionnalités de base du logiciel de dessin.

METHODES

- Méthodes actives dans la prise en compte de la parole des participants et dans la mise en pratique immédiate du logiciel
- Méthode démonstrative en lien avec l’objectif de la session et la thématique abordée qui nécessite une phase ou la formation montre l’exemple pour être suivie de l’expérimentation en direct avec les participants

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aisance d’utilisation d’un ordinateur et des logiciels « classiques »/ ordinateur portable personnel ou professionnel permettant de réinvestir le contenu de la formation rapidement et régulièrement / ordinateur équipé de Windows 7 minimum

PROGRAMME

- Réflexion et apports sur comment communiquer : les éléments indispensables du flyer, de l’affiche, Les règles de bases de la communication visuelle.
- Découverte et appropriation des fonctionnalités du logiciel Inskape
- Production individuelle d’un support de communication

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 2 journées soit 2 x 7 heures (9h30 - 17h30)
- **Lieu** : locaux de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux
- **Formatrice** : Séverine Lechaptois, formatrice professionnelle
- **Tarifs** : 50€ pour les bénévoles / 400€ pour les salariés (Possibilité de prise en charge OPCA)



VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE

Mardi 11 & mercredi 12 juin ou lundi 21 & mardi 22 octobre

CONTEXTE

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, **la laïcité est souvent mal comprise.**

La formation Valeurs de la République et laïcité, développée par le CGET et l'Observatoire de la Laïcité, permet aux professionnels et aux bénévoles d'être **au clair avec le cadre juridique de la laïcité** en France et de mieux comprendre comment **l'appliquer et l'expliquer.**

L'ACEGAA, relais de cette formation dans le Gard a formé plus de 150 professionnels sur ces questions et enrichit donc la formation d'exemples concrets issus du terrain. En suivant cette **formation gratuite**, vous rejoignez les milliers de professionnels déjà formés sur ces questions en France...

OBJECTIFS

- Etre au clair sur le cadre juridique actuel de la laïcité en France
- Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur.
- Savoir construire un argumentaire et adopter une posture de dialogue et de pédagogie.

PROGRAMME

Une journée et demie de « tronc commun »

- Travail sur les représentations / Définition, concepts associés
- La construction historique de la laïcité
- Cadre juridique dans l'espace public et privé
- Mise en pratique sur des cas concrets

Un module de spécialisation (Laïcité et relation socio-éducative)

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les acteurs agents publics, salariés et bénévoles associatifs en contact direct avec les publics et intervenant dans le domaine de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports.
- Aucun prérequis

METHODES

Une pédagogie très interactive et variée qui comprend des parties théoriques mais aussi des mots croisés, des jeux de carte, des quizz, des projections de film, des analyses de cas, des jeux de rôle...

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 jours / 14h (9h30/17h30)

Lieu : à Nîmes, Maison des Initiatives en juin ; lieu à déterminer selon demande en octobre.

Formateurs : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : Gratuit



RÉUSSIR SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le jeudi 20 juin 2019

CONTEXTE

La **diversification** des ressources financières des associations est un besoin régulièrement exprimé par les associations et leurs partenaires. Un des outils qui est en plein développement aujourd'hui est le financement participatif (dit crowdfunding). Issu de traditions très anciennes (cagnottes, tontines, etc.) ce type de financement connaît une croissance importante grâce à l'utilisation du **numérique dans la mobilisation d'un réseau et d'une communauté** (réelle et virtuelle) autour des projets associatifs. Toutefois, une **campagne bien menée doit être maîtrisée** et la réussite de ce type de dispositif lui apporte de nouvelles ressources ainsi qu'un réseau de sympathisants et une visibilité plus importante.

OBJECTIFS

- Connaître les principes du financement participatif et les conditions pour sa réussite
- Être en mesure de préciser son projet pour définir au mieux la campagne de financement participatif adaptée.
- Évaluer les conditions de la campagne (durée, équipe à mobiliser, moyens de communication) pour évaluer la pertinence de la mise en place de la campagne
- Être en mesure de lancer et animer leur campagne de financement en s'appuyant sur l'animation de communautés.

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aucun mais il est préférable d'avoir un projet de campagne de financement précis

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Travail sur les projets de campagne des participants.
- Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- **Le crowdfunding, définition et objectifs :**
panorama des plateformes de financement participatif et présentation de leurs particularités, typologie des projets et de leur financement, les règles fondamentales d'une campagne de financement réussie.
- **Préparer sa campagne de financement :**
concevoir son projet pour optimiser son financement participatif et évaluer son budget, scénariser sa campagne en fonction des délais et du sujet, bien identifier ses communautés et les moyens de les mobiliser.

CONDITIONS

- **Durée de la formation :** 1 journée - 7 heures (9h30-17h30)
- **Lieu :** locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateur :** Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA
- **Tarifs :** 20€ bénévoles / salariés



METTRE EN PLACE UN SITE WORDPRESS (INITIATION)

Le mardi 9 juillet 2019

CONTEXTE

Les petites associations n'ont pas toujours les ressources financières pour faire appel à un webmaster pour la réalisation de leur site internet. **Bonne nouvelle** pour elles : depuis quelques années, l'apparition de **solutions « clé en main »** permettant la réalisation à faible coût et par des non spécialistes de sites de qualité correcte sinon professionnelle.

Pour autant, un certain nombre de **connaissances « de base »** sont nécessaires pour inscrire son site dans l'environnement web (nom de domaine, hébergeur...), mettre en place le site (choix du cms et du template...) et lui permettre d'être référencé.

OBJECTIFS

En trois heures et demie :

- Apporter les éléments théoriques et pratiques pour poser les bases d'un site internet pour l'association
- Commencer à travailler sur une première version de ce site.

Une 2^e séance pourra éventuellement être organisée avec le groupe pour répondre aux questions qui pourraient se poser en cours de réalisation du site.

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- **Prérequis** : maîtrise des fonctions de base dans l'utilisation d'un ordinateur / Venir avec un ordinateur équipé d'une connexion internet (wifi disponible dans la salle)

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Mise en pratique sur ordinateur

PROGRAMME

- L'environnement et les « prérequis » de votre site : hébergeur, nom de domaine...
- Le choix d'un cms wordpress pour réaliser son site
- L'organisation du site, le choix du template
- L'intégration de photos, vidéos et d'éléments open sources (cartes, formulaires de contact...)
- Le référencement du site

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 3,3h (18h-21h30)
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formatrice** : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 10€ bénévoles / salariés



ETRE DIRIGEANT OU ADMINISTRATEUR D'UNE ASSOCIATION : RÔLES, RESPONSABILITES ET RISQUES

Le mardi 22 janvier et le lundi 16 septembre 2019

CONTEXTE

La présence et l'implication durable d'administrateurs et de dirigeants associatifs sont vitales pour les associations. Il convient périodiquement de réviser les missions de l'administrateur ou du dirigeant. De la loi de 1901 à la fonction d'employeur, un panorama des conditions d'exercice du mandat de dirigeant ou d'administrateur (connaître les aspects juridiques fondamentaux de la loi de 1901 et ses implications en matière d'attributions et de responsabilités)

OBJECTIFS

- Connaître l'historique et la place des associations dans la société du point de vue politique, culturel, social.
- Être en mesure de se positionner plus aisément en tant qu'administrateur ou dirigeant d'association en interne comme en externe.

PUBLIC

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants.
- Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- Présentation des éléments juridiques fondamentaux de la loi de 1901 (contrats, contraintes et responsabilités, pouvoirs)
- Panorama de la vie associative : historique, institutions, modes d'organisation
- Définition en commun de la posture « idéale » de l'administrateur (autorité, hiérarchie, capacité à mobiliser, etc.)
- Présentation d'outils : délégation, fiche de poste, etc.

CONDITIONS

- **Durée de la formation : 3,30 h** (18h/21h30)
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateur** : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 10€ bénévoles / salariés



LES OUTILS COLLABORATIFS NUMERIQUES LIBRES DE DROIT

Les mardi 17 et mercredi 18 septembre 2019

CONTEXTE

Le travail collaboratif est une pratique qui se démocratise fortement depuis quelques années, notamment grâce au développement d'outils spécifiques. Cette formation sera l'occasion de découvrir des outils collaboratifs libres de droit, les tester et de vous initier.

OBJECTIFS

- Initier les participants aux outils collaboratifs libres de droit
- Maitriser les fonctionnalités de base des outils Framasoft

METHODES

- Méthodes actives dans la prise en compte de la parole des participants et dans la mise en pratique immédiate du logiciel
- Méthode démonstrative en lien avec l'objectif de la session et la thématique abordée qui nécessite une phase où la formation montre l'exemple pour être suivie de l'expérimentation en direct avec les participants

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aisance dans l'utilisation d'un ordinateur et de la navigation internet

PROGRAMME

Collaborer en ligne

- Etat des lieux et projection sur l'utilité dans le monde associatif
- Recueil des besoins et situations spécifiques

Découverte et prise en main du Framasoft

- Les outils du Frama au service de la communication (Frama : Pad/Listes/Talk)
- Les outils du Frama au service du recueil de la parole (Framaforms)
- Les outils Frama au service de la gestion de projet (Frama : Board/Mindmap/mémo/Agenda)

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 journées soit 2 x 7 heures

Lieu de la formation : 2 avenue de la Gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

Formatrice : Sévérine Lechaptois, formatrice professionnelle

Tarifs : 400 € pour les salariés (possibilité de prise en charge OPCA), gratuite pour les bénévoles



CLARIFIER SON PROJET 2020 POUR DEPOSER UN DOSSIER DE SUBVENTION

Le mardi 24 septembre 2019

CONTEXTE

Les porteurs de projets souhaitant déposer un dossier de subvention sont souvent confrontés à une double difficulté :

- manque de clarté de leur(s) projet(s) ou du moins difficultés à le présenter sous le format attendu par les partenaires
- et blocages plus techniques dans la manière de remplir les parties narratives et surtout budgétaires des dossiers.

OBJECTIFS

- Faire le point sur la méthodologie de projet, ses caractéristiques, ses avantages mais aussi ses limites
- Identifier et clarifier les projets portés par sa structure pour pouvoir les présenter, narrativement et budgétairement, dans un dossier de financement
- Identifier les exigences et attendus des partenaires en terme de demande de subvention
- Mettre en place des indicateurs et outils pour l'évaluation des projets.

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

- Clarifier son projet pour mieux communiquer et mieux l'évaluer
- Cadre juridique de la subvention et présentation de différents types de dossiers
- Mise en pratique sur le cerfa n°12156*05 (narratif et budget)
- Attendus en termes d'évaluation, pièces justificatives
- Suite au soutien financier
- Obligations conventionnelles, trésorerie et obligations comptables

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Travail concret sur des dossiers de demande de subvention
- Echange avec les participants et partage d'outils

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée - 7 heures (9h30-17h30)
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formatrice** : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés



INSCRIRE SON ASSOCIATION DANS UNE DEMARCHE ECORESPONSABLE

Le mardi 15 octobre 2019

CONTEXTE

Le tissu associatif a un impact économique et social sur les territoires. Les associations ont également de par leur fonctionnement et leurs activités un impact sur l'environnement : consommation de ressources naturelles, production de déchets, pollution liée aux transports...

Parce que les associations sont porteuses des valeurs citoyennes, elles ont une responsabilité à promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement et de l'humain. Mais comment engager une démarche écoresponsable permettant de minimiser notre impact tout en prenant en compte nos organisations quotidiennes ?

Pour exemple, le décret du 30 août 2016 concernant l'interdiction de la vaisselle jetable qui prendra effet au 1er janvier 2020, nous pousse à réfléchir aux alternatives à mettre en place.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux d'une démarche écoresponsable
- Prendre connaissance et s'inspirer d'initiatives constructrices
- Disposer d'outils pour mettre en œuvre une démarche au sein de son association

METHODES

- Apports théoriques et ateliers participatifs
- Echanges entre participants et partage d'outils

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

- Le concept de développement durable
- Diagnostiquer l'impact environnemental de son association
- Sensibiliser son public
- Le décret du 16 juin 2016
- Les éco-gestes

CONDITIONS

- Durée de la formation : 1 journée (9h30-17h30)
- Lieu de la formation : 2 avenue de la Gare, 30190 St Geniès de Malgoirès
- Formatrice : Réjane Demoy, animatrice de réseau
- Tarifs : 200 € pour les salariés (possibilité de prise en charge OPCA), gratuite pour les bénévoles



VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE

Mardi 11 & mercredi 12 juin ou lundi 21 & mardi 22 octobre

CONTEXTE

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, **la laïcité est souvent mal comprise.**

La formation Valeurs de la République et laïcité, développée par le CGET et l'Observatoire de la Laïcité, permet aux professionnels et aux bénévoles d'être **au clair avec le cadre juridique de la laïcité** en France et de mieux comprendre comment **l'appliquer et l'expliquer.**

L'ACEGAA, relais de cette formation dans le Gard a formé plus de 150 professionnels sur ces questions et enrichit donc la formation d'exemples concrets issus du terrain. En suivant cette **formation gratuite**, vous rejoignez les milliers de professionnels déjà formés sur ces questions en France...

OBJECTIFS

- Etre au clair sur le cadre juridique actuel de la laïcité en France
- Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur.
- Savoir construire un argumentaire et adopter une posture de dialogue et de pédagogie.

PROGRAMME

Une journée et demie de « tronc commun »

- Travail sur les représentations / Définition, concepts associés
- La construction historique de la laïcité
- Cadre juridique dans l'espace public et privé
- Mise en pratique sur des cas concrets

Un module de spécialisation (Laïcité et relation socio-éducative)

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les acteurs agents publics, salariés et bénévoles associatifs en contact direct avec les publics et intervenant dans le domaine de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports. - Aucun prérequis

METHODES

Une pédagogie très interactive et variée qui comprend des parties théoriques mais aussi des mots croisés, des jeux de carte, des quizz, des projections de film, des analyses de cas, des jeux de rôle...

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 jours / 14h (9h30/17h30)

Lieu : à Nîmes, Maison des Initiatives en juin ; lieu à déterminer selon demande en octobre.

Formateurs : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : Gratuit



BENEVOLES D'ACTIVITE, DIRIGEANTS BENEVOLES : LES MOBILISER, LES ACCOMPAGNER.

Le mardi 12 novembre 2019

CONTEXTE

Beaucoup d'associations regrettent un « déclin » de l'engagement bénévole qui peut mettre en péril l'existence de l'association. Mais le bénévolat évolue. Recruter des bénévoles nécessite de l'anticipation et d'y consacrer du temps et de la discussion, ce qui est rarement le cas.

OBJECTIFS

- Confronter vos représentations du bénévolat aux définitions légales et aux résultats d'études récentes
- Connaître les dernières évolutions du cadre juridique et des dispositifs de soutien au bénévolat
- Mettre en place une stratégie de recrutement des bénévoles propre à votre structure et ses besoins et connaître les outils à mobiliser

PUBLIC

Salariés / bénévoles

Prérequis : aucun

PROGRAMME

- **Définition** et **évolution** du bénévolat en France
- **Diagnostic** des « contreparties » au bénévolat apportées dans votre structure
- Le **cadre juridique** du bénévolat
 - Les responsabilités juridiques des dirigeants
 - Le remboursement des frais et contreparties financières légales
 - Les dispositifs de soutien au bénévolat (congés, formation...)
 - La valorisation comptable du bénévolat
- Présentation d'**outils concrets**, issus de la pratique associative, pour mobiliser, accueillir, accompagner et fidéliser les bénévoles.

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Echanges sur des cas réels et sur des outils liés aux activités des associations

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formatrice** : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés



METTRE EN PLACE LA COMPTABILITE DE VOTRE ASSOCIATION

Le mardi 12 février ou mardi 10 décembre 2019

CONTEXTE

Si le cadre légal n'oblige pas à la tenue d'une comptabilité spécifique, toute association a besoin d'une comptabilité pour rendre des comptes à ses adhérents, à des partenaires et, surtout, suivre et anticiper le développement de cette activité.

Cette formation permet à des débutants (bénévoles ou salariés) de maîtriser les principes de base de la comptabilité associative et de sa mise en place concrète. Elle peut aussi être adaptée à des personnes souhaitant adapter leurs compétences en comptabilité d'entreprise au contexte associatif.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire
- Mettre en place une méthode de traitement de vos pièces comptables
- Analyser et produire les documents de synthèse comptable
- Maîtriser un outil comptable simple et gratuit respectant le plan comptable associatif

METHODES

- Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges sur cas réels liés aux activités des associations

PUBLIC

- Salariés / bénévoles
- Prérequis : aucun

PROGRAMME

- L'association loi 1901 et ses obligations comptables
- Les outils de la comptabilité
 - Les procédures et pièces comptables
 - Le compte de résultat / Le bilan d'ouverture et de clôture
- Mise en pratique

CONDITIONS

- **Durée de la formation** : 1 journée – 7 heures - 9h30/17h30
- **Lieu** : locaux de l'ACEGAA à Nîmes
- **Formateur** : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA
- **Tarifs** : 20€ bénévoles / salariés



A noter également...

POUR L'ACEGAA

Réunions d'information

CREER ET GERER UNE ASSOCIATION

Le 3e mardi de chaque mois de 14h à 16h, dans nos locaux de la MIESS30, Parc Kennedy, à Nîmes. Les fondamentaux pour créer et gérer une association (choix du statut, déclarations, responsabilité, emploi, comptabilité, fiscalité...) - GRATUIT – Inscriptions sur www.acegaa.org ou en nous appelant au 04 66 68 20 27.

LE NUMERIQUE DANS NOTRE ASSOCIATION



Le 14 février, le 14 juin, le 17 octobre et le 12 décembre.

L'ACEGAA labellisée PANA, **Point d'Appui au Numérique Associatif**, vous accompagne sur tous vos projets de transition numérique (paiement en ligne, financement participatif, outils collaboratifs, réseaux sociaux...) - GRATUIT - Inscriptions sur www.acegaa.org ou en nous appelant au 04 66 68 20 27.

En partenariat...

SECURITE ALIMENTAIRE / DEBIT DE BOISSON

Nous avons à plusieurs reprises et avec grande satisfaction, collaboré avec l'**organisme de formation nîmois CONTRAST** (www.contrast-marc-antoine.fr) pour des réunions d'information sur les questions de sécurité alimentaire et d'ouverture de débit de boisson (compte-rendus disponibles sur notre site).

Dans le cadre de ce partenariat, Contrast propose à toutes les associations que nous accompagnons un **tarif privilégié** pour ses **formations HACCP** (Hygiène et sécurité alimentaire) (150€ au lieu de 290€) et **permis d'exploitation** (250€ au lieu de 390€). Les contacter pour en savoir plus (www.contrast-marc-antoine.fr)

POUR NOUS CONTACTER

L'ACEGAA

Adresse : Maison des Initiatives, 285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy, Bâtiment C, 30900 Nîmes



Accès bus : Ligne 3, arrêt Ferme des enfants (20 m), Ligne 2, arrêt Trait d'union (150m).

Contacts :
04 66 68 20 27 ou par mail à contact@acegaa.org

Inscriptions sur www.acegaa.org

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU GARD

Adresse : 2 avenue de la Gare, 30190 St Geniès de Malgoirès



En voiture :

De Nîmes : prendre direction Alès, sortir à St Geniès de Malgoirès

D'Alès : prendre direction Nîmes, sortir à St Geniès de Malgoirès

En train : Ligne RER, Nîmes /Alès, arrêt St Geniès de Malgoirès (à 200 m à pied)

Contacts : 04 66 81 78 58 ou par mail fdr.30@mouvement-rural.org

Inscriptions sur http://lesvillagesdugard.org/mouvementruralgard/formation_13.php